

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET
Administration, Impressions et Annonces, Tél. 10.47
35, Rue Fontenelle, 35

Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR - JORDAN
Téléphone : 14.90
Secrétaire Général : TH. VALLÉE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ANNONCES

AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boulevard de Strasbourg.
L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et légales

ABONNEMENTS	Trois Mois	Six Mois	Un An
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme.....	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements.....	6 Fr.	11 50	22
Union Postale.....	10	20 Fr.	40

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

Aux Dardanelles

Les opérations des Dardanelles progressent normalement. Nos troupes avancent avec le rythme nécessairement lent qu'impose la guerre de tranchées. Sous la direction de leurs officiers prussiens, les Turcs ont organisé les positions de la presqu'île de Gallipoli comme les lignes allemandes du front occidental. Le général Gouraud a retrouvé en Orient les ouvrages en terre, les fils de fer barbelés, les boyaux souterrains, qu'il avait quittés en Argonne. Lors du général d'Amade et le général Hamilton débarquèrent leurs divisions franco-britanniques, ces défenses se prolongeaient jusque dans la mer. L'énergie résistance des Turcs ne dut pas moins céder devant l'élan et le mordant des troupes alliées. Les corps français et anglais, quoique numériquement inférieurs à leurs adversaires, n'en ont pas moins continué leur marche en avant. A distance, certains ne la trouvent peut-être pas assez rapide pour leurs prévisions. Ceux qui connaissent les lieux et savent comment les Germains-Turcs ont mis les Dardanelles à profit depuis la fermeture des Dardanelles et le départ des ambassadeurs, le 31 octobre dernier, sont moins surpris.

Lorsqu'une première tentative purement navale eut démontré qu'il était impossible de forcer les Dardanoles sans concours d'un corps expéditionnaire, les officiers allemands achevèrent, pendant les six semaines d'intervalle qu'exigeaient l'organisation, le transport, la concentration et le débarquement de ce corps expéditionnaire, la mise en défense des positions naturelles de la presqu'île. Les hauteurs de Kilitiba et de Matios n'en sont pas moins dès à présent sous la menace directe de notre offensive. Les flottes franco-britanniques, composées de bâtiments devenus peu propres à la guerre navale moderne, mais armées d'une artillerie puissante, appuient efficacement les mouvements du corps expéditionnaire, tout en se protégeant contre les sous-marins allemands qui ont pu arriver jusqu'aux Dardanelles. Sur terre et sur mer, l'action bien concertée est conduite avec autant de science que de la part des chefs que de vaillance et de détermination par les diverses unités engagées.

La guerre dans ce secteur d'Orient se présente sous son aspect le plus complet et le plus varié. Toutes les armes y interviennent. L'apparition des sous-marins ennemis a nécessité des bombardements de divers points du littoral d'Asie-Mineure. La présence de Djemal pacha en Syrie, d'où il lance de temps à autre quelque raid vers l'Egypte, exige une observation attentive de tous les mouvements ennemis jusqu'au canal de Suez, et la configuration des côtes qui facilite singulièrement la contrebande de guerre impose aux torpilleurs une activité continue. Le ravitaillement des Turcs ne paraît néanmoins pas complètement interrompu ni par mer ni par terre. Toutefois il fait l'objet d'une surveillance sévère qu'exerce aussi de l'autre côté du Bosphore la flotte russe de la mer Noire, qui ne se contente pas de mettre à mal chaque bâtiment de l'escadre du sultan s'éventurant dans ces parages, mais détruit les transports ottomans amenant des côtes d'Asie des défilés, des vivres ou du charbon. Le *Göeben* et le *Brustlan* ont éprouvé à diverses reprises l'efficacité de tir des canons russes et sont devenus des unités sans grande valeur. Le *Medjidieh* coulé a pu être renfloué. Remis en état, il a été incorporé dans la marine du tsar sous le nom d'*Amiral Koroviof*. D'autre part, les sous-marins anglais viennent torpiller les navires turcs jusque dans la Corne d'Or.

L'opiniâtre résistance des alliés de Guillaume II et de François-Joseph ne laissera pas notre tenacité, et la reprise de Constantinople ne peut faire de doute pour personne, pas plus dans la capitale ottomane qu'ailleurs. Gallipoli, la première conquête turque sur la côte d'Europe, cent ans avant la prise de Constantinople, est à portée de nos canons. Byzance verra l'entrée victorieuse des alliés, dont les drapeaux flotteront sur ses antiques murailles. L'effort désespéré pour reculer cette inexorable échéance, qui attendra l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie aussi cruellement que l'empire turc lui-même, impose sur les rives du Bosphore l'autorité austro-allemande. La Turquie vassale de ses alliés a remis son sort entre leurs mains. Sa diplomatie comme son armée sont aux ordres de Guillaume II et de François-Joseph. C'est ainsi que l'accord bulgare-turc relatif à la cession de la rive droite de la Maritza à la Bulgarie se négocie de commun accord avec la diplomatie austro-allemande. Les Austro-Allemands et les Turcs ont en effet un égal intérêt à maintenir ouvertes les conversations entre Sofia et Constantinople, tout en calmant par une concession qui n'est, du reste, pas sans valeur, les visées bulgares sur la Thrace ottomane.

Constantinople représente pour Berlin et Vienne plus qu'un important facteur militaire. La fermeture des Dardanelles n'est pas seulement un obstacle aux libres communications méditerranéennes de la Russie. La question des Dardanoles constitue l'une des principales cartes bisoutées dans le jeu diplomatique des Austro-Allemands en Orient. En Roumanie et en Bulgarie, la propagande germanique exploite avec une grande variété de mise en scène le danger russe : « Lorsque l'ogre moscovite aura dévoré Constantinople, disent les agents et les journaux austro-allemands, vous serez à sa merci. » Et ce procédé grossier n'a pas été sans intimider quelques esprits timorés et influençables.

A Athènes aussi, la question de Constantinople, qui ouvrirait à l'intervention grecque des horizons inespérés, a été travestie à plaisir, et lorsqu'il devint difficile de soutenir que sa réussite était impossible, on fit intervenir non plus seulement le danger

russe, mais le péril bulgare. On joue, d'ailleurs, aussi à Bucarest, de ce dernier argument, que l'accord bulgare-turc va permettre de rafraîchir par quelques sous-entendus nouveaux. Ces méfiances, adroitement superposées aux convoitises rivales des royaumes balkaniques, ont réussi à prolonger leurs hésitations.

En Grèce, toutefois, où le sentiment national vient de triompher de toutes ces embûches, le peuple a affirmé par son vote la volonté de poursuivre sa politique traditionnelle de franche amitié avec la France, l'Angleterre et la Russie. La Roumanie garde l'expectative. La Bulgarie reste silencieuse, attendant la fin des négociations avec la Porte, tout en craignant qu'un débarquement russe sur la rive européenne du Bosphore ne réduise la valeur du concours qu'elle pourrait éventuellement apporter aux alliés. Les événements militaires dans les Dardanelles sont suivis aussi attentivement dans les Balkans que les mouvements des armées russes en Galicie.

La question de Constantinople exerce sur l'attitude des Balkaniques une influence dont les gouvernements de Bucarest, de Sofia et d'Athènes n'ont pas encore surmonté le charme néfaste. Le premier qui le rompra aura naturellement le principal mérite, et notamment celui de dessiller les yeux des deux autres. En attendant, nous continuons notre œuvre méthodique et sûre, avec l'assurance du succès qui doit la couronner. L'honneur nous le commande et les nécessités militaires et diplomatiques nous en font un devoir.

(Le Temps.)

LE PARLEMENT

Impressions de Séance

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Paris, 17 juin.

Décidément, la proposition Dalbier « tendant à assurer la juste répartition et une meilleure utilisation des hommes mobilisés ou mobilisables » fait recette au théâtre du Palais-Bourbon.

Les galeries et les tribunes sont comblées bien avant la séance quoique les spectateurs ne puissent s'attendre aujourd'hui à un maître discours du genre de celui prononcé par M. Dalbier lors de la discussion de l'avis de tout le monde, a laissé la proposition Dalbier fort malade.

En effet, si celle-ci est votée, elle ne le sera qu'avec de très fortes améliorations qui la rendront plus inoffensive et acceptable par le ministre de la guerre.

Les amendements continuent à arriver nombreux. Signalements en un assez original de M. Auguste Bouge :

« En aucun cas, les conseillers ou les attachés à un titre quelconque au service de la censure ne pourront être prélevés sur le contingent mobilisable. »

« Au début de la séance, M. Paul Deschanel a lu un échange de télégrammes qui a eu lieu, par l'intermédiaire du ministre de la guerre, entre la Douma de l'empire russe et la Chambre des députés à l'occasion de l'installation d'un poste de télégraphie sans fil qui sera, paraît-il, le plus puissant du monde. »

La Douma envoie l'expression de sa sympathie et ses souhaits. Le président de la Chambre des députés lui répond par des remerciements et des souhaits également sincères. Il exprime l'affection des deux pays alliés l'un pour l'autre qui n'est pas douteuse... Chacun d'eux souhaite la victoire aux armées françaises et russes.

Les premiers projets à l'ordre du jour sont adoptés, sauf la proposition autorisant l'acquisition et l'introduction du bétail étranger sur pied qui est ajournée.

Sur la demande de la Commission d'assurance et de prévoyance sociales, appuyée par le ministre des finances, la Chambre renvoie à la Commission une proposition de M. Accombey tendant à accorder une solde supplémentaire de 10 centimes aux mobilisés dont les familles sont assistées et à leur constituer un pécule.

La proposition de M. Dalbier est reprise ensuite.

Voilà, d'abord, M. Bracke qui reproche à M. Millerand d'avoir apporté dans son discours une préoccupation qui fasse le sens de la proposition en donnant à penser qu'elle tend simplement à débarrasser quelques embusqués. La proposition veut donner au gouvernement la collaboration du Parlement pour arriver à faire disparaître les abus.

M. Dalbier, auteur de la proposition, la défend maternellement, non sans vigueur. Il dit que la loi n'est plus la sienne, mais celle de la Commission. « L'armée sera celle de la Chambre tout entière et du pays qui veut l'égalité des citoyens devant le devoir militaire. »

M. Valette reconstruit le système contesté du surris d'appel.

M. Raffin-Dugens apporte une note comique dans une question qui, cependant, n'est pas gaie. Il déclare que « la Commission de l'armée n'a rien pu faire d'utile. »

Protestation du général Pedoya, président de la Commission.

M. Raffin-Dugens est applaudi ironiquement par la Chambre et quitte la tribune, croyant sans doute avoir obtenu un grand succès. Sa manière rappelle un peu celle de M. Douville-Mailletien qui, néanmoins, avait plus d'esprit, et puis, M. Douville-Mailletien choisissait des moments plus opportuns pour ses plaisanteries.

M. le général Pedoya essaie à nouveau d'expliquer les travaux de la Commission de l'armée et veut lire ses procès-verbaux ; la Chambre juge cette peine inutile.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi au milieu d'une certaine agitation.

Séance demain.

« Au Sénat, M. A. Dubost prononce l'éloge funèbre de MM. Camille Pelletan et Forichon. »

Le Sénat vote divers crédits notamment ceux relatifs à la création du sous-secrétariat d'Etat à la marine marchande.

Le Sénat aborde ensuite la loi relative à la réglementation de l'ouverture de nouveaux débits de boissons.

Plusieurs orateurs déclarent qu'ils voteront la loi, tout en la trouvant insuffisante. La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

SÉNAT

Séance du 17 juin

Présidence de M. Antonin Dubost

M. le président prononce l'éloge funèbre de MM. Camille Pelletan et Forichon, sénateurs, décédés.

M. Antonin Dubost a dit, de M. Pelletan : « A la tribune, son éloquence avait cette énergie considérable dont s'accompagnaient souvent les talents vigoureux ; il joignait à l'Assemblée les faits et les chiffres encore tout chauds de l'ardeur volcanique dont il était lui-même brûlé. Et il la laissait toujours profondément émue. »

Il dit, un jour, assumer, et garder pendant trois ans, l'administration de la marine, une des plus difficiles, parce que, tandis que certaines de ses parties restent attachées à d'anciennes traditions, d'autres y sont liées aux brusques démentis de la science, soumises à une perpétuelle révolution. La coutume et l'innovation, les théories et les systèmes s'y affrontent avec parti pris. Pelletan a donc comme tant d'autres ses théories, et elles soulevèrent, soit par elles-mêmes, soit par leur application, les plus vives controverses. Laissons au temps le soin de les apaiser, de faire la part de l'erreur, et de la vérité, et retrouvons-nous unanimes pour saluer son talent et sa probité (Applaudissements).

M. Antonin Dubost a retracé en ces termes la carrière de M. Forichon :

Forichon avait la capacité, l'autorité, les allures d'un grand magistrat. Il était de ces hommes que le fardeau des plus hautes dignités n'accable pas, parce qu'ils en sont naturellement revêtus. Sa science juridique était éminente, et c'était avec une fermeté souriante qu'il exerçait son autorité sur le plus important ressort de France. Il est toujours difficile de se faire pardonner une fortune constamment favorable ; c'est à quel Forichon parvenait sans effort par le naturel effet de sa bonne grâce et de sa simplicité distinguée. (Applaudissements.)

Ses importantes fonctions s'exercèrent malheureusement de notre tribune, soit par leurs propres obligations, soit surtout par un grand sentiment de réserve. Son rôle dans les commissions ou dans nos discussions privées n'en était pas moins considérable. Ses avis étaient toujours recueillis avec soin et sa courtoisie sans apprêt lui ouvrait partout, sans distinction d'opinions, des amitiés qui restèrent fidèles à son aimable souvenir. (Applaudissements répétés.)

Le Sénat vote les crédits nécessaires à la création du sous-secrétariat d'Etat à la marine marchande et divers projets locaux.

Il aborde la discussion de la réglementation des débits de boissons.

M. Cazeneuve, au nom de la Commission, conclut à l'adoption du projet.

M. Jonart réclame la suppression du privilège des bouilleurs de cru en ajoutant que le projet actuel est insuffisant.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

Les crédits militaires sont votés à l'unanimité et la prochaine séance est fixée à jeudi.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 17 juin

Présidence de M. Paul Deschanel

En ouvrant la séance, le président de la Chambre a donné lecture du radiotélégramme suivant :

« Le président et les membres de la Douma, à l'occasion de la visite du poste radiotélégraphique russe le plus puissant construit en vue de la guerre actuelle, expriment leurs souhaits à vous, à la nation française et à l'armée alliée dans l'assurance complète de la victoire prochaine qui amènera la félicité des peuples du monde entier et la juste gloire des nations alliées. Vive la France ! »

Le président a fait connaître ensuite qu'au nom de la Chambre, il avait envoyé à Petrograd, par télégraphie sans fil, une dépêche ainsi conçue :

« Profondément touché des sentiments que votre Excellence et les membres de la Douma expriment à la Chambre française pour l'inauguration d'un poste radiotélégraphique qui rapproche encore nos deux pays, je vous envoie et vous prie de transmettre à la grande Assemblée de l'empire russe les remerciements de mes collègues confiants comme vous dans la victoire des alliés, gage de la paix européenne et salut de la civilisation. Vive la Russie ! »

» PAUL DESCHANTEL.

La Chambre a salué d'applaudissements unanimes et répétés cette double communication.

La Chambre adopte sans débat une proposition de loi, modifiée par le Sénat, relative à la reprise après la guerre des délais de prescriptions, d'exceptions et autres en matières civile, commerciale et industrielle.

Elle adopte également une proposition de loi de M. Viollette portant suppression du registre d'inscription en matière hypothécaire.

La Chambre reprend la discussion de la proposition de M. Dalbier. Celui-ci défend son texte. MM. Valette, Raffin-Dugens, et Pedoya le défendent également.

M. Pedoya affirma sa foi dans la victoire, « mais, dit-il, la guerre sera longue. »

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

Séance demain.

EN RUSSIE

Le Grand-Duc Constantin Constantinovitch

Le grand-duc, dont une dépêche de Petrograd nous annonçait hier la mort, était bien connu dans le monde littéraire russe et étranger, mais non pas comme historien, ainsi que l'on annonce certains de nos confrères parisiens. L'auteur des publications qui font autorité au sujet de la personne et de la politique d'Alexandre Ier, et qu'on a confondu avec le défunt, est le grand-duc Nicolas Michailovitch, également membre correspondant de l'Institut de France.

Constantin Constantinovitch, né à Strelina, en 1858, président de l'Académie des sciences, a publié plusieurs recueils de poésies, sous les initiales K. R. (Constantin Romanoff). Il a fait aussi un drame évangélique en vers, le *Roi des juifs*, qui fut représenté sur le théâtre privé de l'Ermitage par différents personnages de la cour, et l'auteur lui-même, ainsi que deux de ses fils. Bien que la figure divine du Christ ne parût pas dans l'œuvre, le Saint-Synode de l'Eglise russe s'était prononcé contre sa représentation publique.

L'œuvre du grand-duc Constantin Constantinovitch fut seulement publiée.

CE JOURNAL NE PEUT ÊTRE CRIÉ

LA GUERRE

318^e JOURNÉE

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Paris, 17 juin, 15 heures.

Dans les Vosges, nos progrès, au cours de la journée d'hier, nous ont rendus entièrement maîtres de la ligne des hauteurs qui dominent la vallée de la Fecht, au Nord de Steinbruck et de Metzeral. Au Sud, nous avons également gagné du terrain entre les deux branches de la Haute Fecht et sur les hauteurs qui séparent la vallée de la Fecht de celle de la Lauch.

Sur le reste du front, rien à ajouter au communiqué d'hier soir.

Paris, 23 heures.

Grande activité sur le front pendant les deux derniers jours.

Les combats au Nord d'Arras ont pris depuis hier une extrême intensité ; les actions d'infanterie ont été nombreuses et acharnées, le duel d'artillerie violent et continu.

Nous avons réalisé de sérieux progrès qui, presque tous, ont été maintenus malgré les contre-attaques furieuses de l'ennemi et dont certains se sont sensiblement accentués.

Aujourd'hui, c'est surtout dans la partie Nord du secteur que nous avons progressé en enlevant plusieurs lignes de tranchées des deux côtés de la route d'Aix-Neulette à Souchez.

Les Allemands tiennent encore dans le fond Buval mais ils y sont presque complètement entourés.

Nous sommes avancés hier et aujourd'hui vers Souchez dans les directions Nord-Ouest, Sud Est, Ouest et Est de façon ininterrompue.

Plus au Sud, nous avons pris pied dans le parc du château de Carliou dont les fossés, remplis d'eau, servaient de base aux défenses de l'ennemi, au cimetière de Souchez, et gagné du terrain sur les pentes sud-Est de Souchez (côte 119) grâce à plusieurs assauts brillants.

Les résultats d'hier ont été élargis aujourd'hui.

Au Nord, à l'Est et au Sud de Neuville, nous avons pris d'assaut la première ligne ennemie, et dans certains points la seconde.

Les unités engagées se battent à la baïonnette et à coups de grenades sous un feu violent d'artillerie. Notre infanterie, après avoir attaqué avec une extrême énergie et très efficacement appuyée par le tir de près de trois cent mille obus, a fait face dans la nuit de mercredi à jeudi à des contre-attaques violentes et répétées menées par des gros effectifs. Elle les a repoussées sur tout le front ; nous n'avons évacué qu'un petit bois conquis hier matin, au Sud de la cote 119 et que le feu de l'artillerie ennemie rendait intenable.

Les Allemands ont engagé onze divisions qui ont subi des pertes extrêmement élevées ; de notre côté nous avons éprouvé des pertes sérieuses.

Le moral de nos troupes est parfait. Le nombre des prisonniers faits par nous a dépassé six cents, dont vingt officiers.

Nos escadrilles de bombardement ont efficacement bombardé les réserves ennemies. A Givonchy et au bois de la Folie, elles ont dispersé un rassemblement en formation.

Le grave échec subi par l'ennemi dans ses contre-attaques à Quennevières est confirmé par le grand nombre de cadavres allemands trouvés devant nos tranchées.

Une pièce à longue portée a bombardé, à deux reprises, Villers-Cotterets (un blessé).

A Reims, l'examen des points de chute des projectiles allemands a permis de constater que plus de quatre-vingts obus, dont plusieurs incendiaires, sont tombés sur la ville et plus particulièrement sur la cathédrale.

En Alsace, nos succès ont continué. Nous nous sommes emparés d'Altenhof (faubourg de Metzeral), puis de Steinbruck et nous continuons.

A Metzeral, le nombre des prisonniers tombés entre nos mains atteint cent cents, dont dix officiers et vingt-huit sous-officiers. Au matériel déjà signalé s'ajoutent trois lance-bombes, trois mitrailleuses, des téléphones de

COMMUNIQUÉS RUSSES

(Grand Etat-Major Général)

Petrograd, 16 juin.

Aux abords du village de Latzok, près de la rivière Vindavo, les attaques faites par les Allemands au cours des trois derniers jours sont demeurées sans succès.

Le combat qui a eu lieu le 15 juin s'est terminé à notre avantage.

Dans la région de Popeliyani, nos troupes ont traversé la Venta.

Au cours de la poursuite de l'ennemi en retraite, notre cavalerie, à sabre plusieurs centaines d'Allemands et fait plusieurs dizaines de prisonniers.

La lutte près de Chavli continue avec des alternatives d'avance et de recul. Plusieurs villages passent de mains en mains.

Sur la Doubsia, lutte d'artillerie.

Sur le front à l'Ouest du Niémen moyen, l'ennemi a essuyé le 14 et le 15 juin des pertes sérieuses, en tentant sur beaucoup de points, sans succès, de passer à l'offensive.

Au cours de contre-attaques dans la région à l'Est de Mariampol, nous nous sommes emparés de plusieurs villages occupés par l'ennemi.

Dans la nuit du 14 au 15, l'ennemi a commencé à bombarder Ossovietz ; mais vers deux heures du matin huit batteries de la forteresse avaient déjà le dessus sur l'artillerie ennemie.

Sur le front de la Naref, petits engagements.

Dans la vallée de l'Orjitz, au cours de la nuit du 15, l'ennemi a ouvert un feu intense d'une nombreuse artillerie contre le village d'Ednorozetz ; il a lancé quelques dizaines de mille de projectiles dans un temps très court. Le jour suivant, il a tenté à plusieurs reprises d'attaquer nos positions, mais ses efforts n'ont abouti qu'à occuper une partie des tranchées complètement détruites d'un de nos régiments.

Au Nord de Prasnich à la suite d'une contre-attaque énergique, nous avons occupé toutes nos tranchées avancées où l'ennemi se maintenait encore depuis son attaque du 12.

En Galicie, à l'Est du San, la bataille continue.

Sur le Dniester, les combats ont continué dans les journées des 14 et 15, sur le front de la Tysmenitza et de la Bystritza, avec avantage de notre côté.

Au Sud de Jidatche, près de Berenitz et de Krowleska, nous avons encore fait prisonniers 500 Allemands, dont 14 officiers, et nous nous sommes emparés de quatre canons et de six mitrailleuses.

Armée du Caucase
(Communiqué de l'état-major de l'armée du Caucase.)

Petrograd, 16 juin.

Fusillade dans la direction du littoral. Dans la région de Deryk et du défilé de Tchoukagianouk, petits engagements avec les Kurdes.

Pas de changement sur le reste du front.

Dernière Heure

L'Affaire Desclaux-Bechoff

Paris, 17 juin.

La Chambre criminelle de la Cour de Cassation a examiné les pourvois de Desclaux et de Mme Bechoff, contre le jugement du Conseil de guerre qui les condamne respectivement à sept ans de réclusion et deux ans de prison.

Après le rapport du conseiller Bouloche, la plaidoirie de M^e Monnard et les conclusions du procureur général Sarrut qui demanda le rejet des pourvois, la cour renvoya à demain son arrêt.

VAPEUR COULÉ

Londres, 17 juin.

Un sous-marin allemand a coulé le vapeur anglais *Trafalgar*, allant à Sydney. L'équipage a été sauvé.

Sur le Front Russe

Sur le littoral de la Baltique et en Galicie

Le correspondant particulier du Temps à Petrograd télégraphie :

Le général von Falkenhause, quoique disposant seulement de sept corps, a développé son opération contre Chavli, d'une manière que le front de ses troupes toucha de plus en plus la trouée primitivement formée par la distance séparant l'armée du général von Eichhorn au Sud de Kovno des forces d'occupation de Liban. Durant toute la dernière semaine, parallèlement aux attaques de front contre Chavli du côté sud-Est, les Allemands exécutèrent des mouvements d'enveloppement par le Nord qui, jusqu'à ce jour, ont tous échoué.

La première fois, la colonne d'enveloppement vint butter contre Kourchany, à 25 kilomètres au nord de Chavli ; la seconde fois, plus au nord, à 75 kilomètres de Chavli, au village de Laisok, et enfin, dernière, à 100 kilomètres au nord de Chavli, les Allemands ont franchi le cours de la Vindava, sur la rive droite de laquelle leur mouvement offensif vers Mitau est actuellement arrêté par les Russes. Au Sud de Chavli, l'initiative semble être aux mains de nos alliés, qui pressent l'ennemi sur le front Chavli-Betigola. Plus au Sud encore, le front de la Doubsia, constitué par l'ailée droite de l'armée Falkenhause, rejoint par celui de Sapejski-Goudele l'extrême alle gauche de l'armée Etchhorn, opérant au sud de Kovno. De cette façon, les Allemands se sont développés sur un front de 100 kilomètres de part et d'autre de la position centrale de Chavli.

Communiiqué de l'état-major de la marine
Rome, 17 juin.

Un de nos dirigeables, volant au-dessus des camps retranchés ennemis, lança dans la nuit d'hier des bombes à grande puissance sur l'important embranchement de chemin de fer de Divaccia, y causant de graves dégâts.

Le dirigeable rentra indemne malgré le feu vif des fusils et des mitrailleuses ennemies.

Le sous-marin *Médusa*, qui avait accompli d'utiles et hardis services d'exploration, a été torpillé par un sous-marin ennemi. Il résulterait des communiqués autrichiens qu'un officier et quatre hommes de l'équipage ont été sauvés et faits prisonniers.

L'armée du général von Mackensen a repris le rôle prépondérant dans l'opération en Galicie, en prononçant une nouvelle offensive...

SUR MER

Un Acte de Sauvergerie allemande

On télégraphie de Milfordhaven que le vapeur Strathnairn, de Glasgow, jaugeant 4,336 tonnes, parti, mardi, de Cardiff, a été torpillé...

Steamer suédois coulé

La presse de Stockholm est grandement indignée d'un nouvel acte injustifié, plus grave que tous les précédents, des Allemands contre la navigation suédoise...

LA GUERRE AÉRIENNE

Les Zeppelins en Angleterre

Officiel. — Une nouvelle enquête a établi que les pertes résultant de la visite d'un Zeppelin sur la côte Nord-Est de l'Angleterre...

Les principaux incendies se sont déclarés dans un magasin de nouveautés, un chantier de bois de construction et des toitures de petites maisons.

Contre les Zeppelins

Mercredi, à la Chambre des communes, M. Jozon Hicks a insisté sur la nécessité de disposer d'un plus grand nombre d'aviateurs et d'aéroplanes...

Procédés autrichiens

On télégraphie de Farra, ville du Frioul oriental récemment occupé par les troupes italiennes, à l'Idée nationale :

« La villa de Ricardo Pitteri, propriétaire de Trieste, qui contenait un grand nombre d'objets artistiques et une bibliothèque précieuse, a été brutalement pillée... »

Deserteurs autrichiens

Une centaine de soldats tyroliens envoyés vers la frontière italienne ont déserté en Suisse.

Sur le Front Turc

Une Déclaration de M. Asquith

A la Chambre des Communes, hier, M. Asquith a fait la déclaration suivante à propos des opérations aux Dardanelles :

Les Opérations aux Dardanelles

On télégraphie de Mitylène au Times : Le bombardement, qui n'a pas cessé depuis jeudi dernier, est devenu plus violent...

EN BELGIQUE

La Bataille en Flandre

Au nord-est d'Ypres, les Anglais ont pris une vigoureuse offensive d'intérêt local dans la région de Hooge, mais les Allemands ont amené de sérieux renforts de ce côté...

Trois avions anglais au-dessus d'un hangar de Zeppelins

Mercredi matin, à trois heures trente, trois avions anglais ont survolé un hangar de Zeppelins situé près de Grandrad.

Le Taube échoué à Noroy-sur-Ourcq

Un Taube, évoluant à une grande hauteur, a passé au-dessus de Châteauneuf-Thierry, mardi, à midi.

ITALIE ET TURQUIE

Les Alliés déclareraient bientôt la Guerre

De Rome au Daily Telegraph : « Dans les milieux politiques, on commence à envisager l'éventualité d'une déclaration de guerre à la Turquie, pour mettre fin à la situation embarrassante de l'ambassadeur d'Italie à Constantinople... »

UNE ENTENTE BALKANIQUE?

La Tribune de Genève reçoit de Bucarest la dépêche suivante : « On mande de Sofia que les négociations serbo-bulgares sont en bonne voie d'arrangement... »

LES FEUILLETONS

Petit Havre

La Reine des Montagnes, de M. Henri Germain, arrive bientôt en fin de publication.

Pour remplacer ce feuilleton, qui a obtenu le plus vif succès, nous avons fait choix d'un roman très pathétique :

VISION ROUGE

Son auteur est M. Georges MALDAGUE, dont nos lecteurs ont apprécié dès longtemps les rares mérites de romancier.

VISION ROUGE n'est point un roman de la guerre. Mais c'est une œuvre de fine et pénétrante psychologie, d'une intrigue sans cesse renouvelée, très ingénieuse, très émouvante, très poignante.

VISION ROUGE

Par M. Georges MALDAGUE

La Duchesse d'Aoste échappa au Couteau d'un Blessé autrichien

On mande de Rome à l'Exchange Telegraph que la duchesse d'Aoste, consine du roi d'Italie, qui s'occupe activement de la Croix-Rouge, a été victime d'un attentat.

Indigné, les soldats italiens eussent tué le lâche ennemi si la duchesse n'était généralement intervenue pour qu'il ait la vie sauve.

LE SUCCÈS DE M. VENIZELOS

Les journaux du parti Venizelos réclament instamment la convocation des Chambres.

M. Gonnaris, interviewé, a déclaré qu'il reconnaissait le succès du parti de M. Venizelos, mais qu'il ne pensait pas que les Chambres soient convoquées avant le mois de juillet, à cause de la maladie du roi.

GUILLAUME II EMPEREUR ROMAIN !

An cours de son bref séjour à Rome, l'attaché allemand, M. von... a eu l'occasion de déclarer à quelques diplomates de ses amis que l'empereur d'Allemagne châtiera l'Italie et se fera couronner à Rome, par le pape, empereur romain.

Le jour d'instruction a également la conviction que des personnalités jouissant d'une haute autorité dans les cercles officiels allemands sont à la tête de ces agents.

UN FAUX TÉMOIN

On écrit de New-York : Le matelot Stahl est toujours étonné sous l'incapacité de la justice. Le magistrat chargé de l'instruction de cette affaire est d'avis que les mêmes agents secrets allemands qui procurent des faux passeports pour le départ des réservistes allemands se sont fait remettre des témoignages écrits affirmant que le Lusitania était armé.

Le juge d'instruction a également la conviction que des personnalités jouissant d'une haute autorité dans les cercles officiels allemands sont à la tête de ces agents.

Malgré les obstacles créés par ces derniers, les autorités américaines affirment qu'elles réunissent actuellement des renseignements qui discréditeront les témoignages de Stahl et de ses complices.

Point important à noter : on a trouvé hier dans un hôtel nommé le maille de Leach, le steward du Lusitania, laquelle n'a jamais été portée à bord. Or, on se rappelle que Stahl a déclaré sous serment avoir vu les canons pendant qu'il aidait Leach à porter la malle à bord du bâtiment, la veille du départ du Lusitania.

Les Incendies suspects Outre-Manche

Les incendies se succèdent de façon inquiétante dans les docks de Londres et les établissements qui travaillent pour le gouvernement.

Pour la troisième fois en trois jours le feu éclata mardi dans Millwall-Docks, sans qu'il fût possible d'en établir la cause.

Une autre incendie mystérieux a détruit une importante quantité de paille dans le dépôt militaire de Blackheath. Le ministre de l'Intérieur sera questionné aux Communes sur la persistance de ces sinistres, trentecinq ayant éclaté durant les neuf derniers mois sur toute l'étendue du Royaume-Uni, dans les docks, dépôts, camps et usines qui exécutent les ordres des autorités militaires.

Le public s'inquiète du nombre de sujets ennemis encore en liberté, dont plusieurs milliers demeurent à Londres.

Des mesures sont prises pour interner tous ceux qui sont mobilisables, ce que l'absence de camps suffisants empêche de faire jusqu'ici. Les autorités viennent d'organiser deux nouveaux camps. L'un dans la région de Londres, l'autre en province.

Cepen-tant le rapatriement des Austro-Allemands s'est accru rapidement. Plus de 4,800 ont été déjà expédiés.

D'autre part, on apprend que le ministère de la guerre a ordonné une enquête sur trois incendies mystérieux qui se sont produits, la même semaine, à l'arsenal de Québec.

Une Tentative personnelle du Kaiser

Les ministres de Bulgarie et de Roumanie à Berlin ont été invités à visiter le quartier-général de l'armée allemande.

Dans les milieux politiques allemands, on attache une importance considérable à cette invitation.

On croit que le Kaiser fera un effort personnel dans le but d'influencer la Bulgarie et la Roumanie et d'amener ces deux puissances à garder la neutralité.

Chronique Locale

CONSEIL DE RÉVISION

AJOURNÉS (Classes 1913, 1914 et 1915) CLASSE 1917

RÉFORMÉS (du 2 août au 31 décembre 1914)

Le Conseil de Révision de la Classe 1917 (comprenant les Ajournés des classes 1913, 1914 et 1915, ainsi que les Réformés du 2 août au 31 décembre 1914), aura lieu au Havre, à l'Hôtel de Ville (salle Ouest) aux dates et heures ci-après :

Vendredi 18 Juin

A 8 h. 1/2 : Réformés (classes 1903 à 1914 incluse).

A 14 h. 1/4 : Ajournés et Classe 1917 du 5^e Canton du Havre.

Samedi 19 Juin

A 10 h. 30 : Réformés (classes 1887 à 1914 incluse) des communes de Graville, Bléville, Sainte-Adresse et Saucy.

A 14 heures : Ajournés et Classe 1917 du 6^e Canton du Havre.

ORPHELINAT DES ARMÉES

Dans sa dernière réunion, le Comité de l'Orphelinat des Armées pour Le Havre et son arrondissement a complété son Bureau d'honneur et son Bureau actif qui se trouvent ainsi composés :

Comité d'Honneur

MM. G. Bureau, député, sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande; Louis Brindeau, sénateur; Jules Siegfried, député; Georges Ancel, député; Morgand, maire du Havre; Joannès Couvert, président de la Chambre de commerce.

Bureau Actif

M. le colonel E. Masquelier, président; MM. Hermann Dupasquier, Albert Du bosq, Ed. Lang, vice-présidents.

MM. Jules Roederer et P. Sigaudy, vice-présidents.

MM. Paul Guillard, secrétaire général; Henri Thieulout, secrétaire général adjoint; P. Narcy, trésorier; Prentout et Podesta, trésoriers adjoints; Eug. Simon, Ed. Morin et Mack, MM. J. MacLeod et André Brindeau, secrétaires; M. Schmidt, archiviste.

Membres adjoints au Bureau: MM. Fabbé Julien, archiprêtre du Havre; Lafon, pasteur; Max Cahen, ministre israélite; MM. Léon Perrier et Frank Desaut.

Les membres de la Commission provisoire, dont nous avons déjà publié les noms, ont été maintenus dans leurs fonctions, le Comité se proposant de solliciter en outre de nouveaux dévouements et de s'adjoindre les conseillers généraux de l'arrondissement et les maires des chefs-lieux de canton. Il a été en outre décidé de faire appel à des représentants de la classe ouvrière.

En ouvrant la séance, le président de la réunion a déclaré, avec l'assentiment unanime, que le Comité du Havre et de son arrondissement entendait se tenir à l'écart de toute polémique irritante et, en vertu de la complète autonomie qui lui est attribuée par les statuts, se consacrer à son œuvre patriotique et sociale dans le respect absolu des convictions de chacun et des organisations charitables déjà existantes ou à créer.

L'œuvre de l'Orphelinat des Armées n'a d'ailleurs pas été fondée pour recueillir des orphelins dans des maisons créées par elle, mais bien pour assister matériellement et moralement les enfants des victimes de la guerre en les maintenant autant que possible sous le toit familial.

Journée du 20 Juin

Nous publierons demain tous les renseignements relatifs à la journée du 20 dans notre ville.

Mais nous pouvons, d'ores et déjà, annoncer que le concert organisé au square Saint-Roch, avec le concours de Mme Eugénie Buffet et des artistes qui l'accompagnent, aura lieu même dans le cas où le vente des insignes de « la journée » se trouverait retardée.

Assemblée générale de la Compagnie Transatlantique

L'assemblée générale de la Compagnie Transatlantique vient d'avoir lieu sous la présidence de M. Jules Charles-Roux.

Le résultat du rapport du Conseil d'administration lu par M. dal Piaz, directeur, qu'au 31 décembre 1913 les paquebots à flot de la Compagnie, les ice-bergs, le matériel, le mobilier des agences représentatives, déduction faite des amortissements, la somme de fr. 430,669,381 98 c. Cette somme a été augmentée pendant l'année 1914 de la différence entre la valeur des navires entrés dans la flotte : Flandre, Puerto-Rico, Haiti, mis en service dans le courant de l'exercice et de la valeur des navires vendus : Versailles, Salvador, Ville-de-Barcelone : fr. 14 millions 827,779 75 c.; 2^e du montant de diverses installations et de matériel et mobilier dans les agences : fr. 912,503 68 c. Total : fr. 434,497,161 63 c. Soit ensemble : fr. 166 millions 939,865 11 c. Si l'on retire de ce chiffre l'amortissement suivant que la Compagnie propose d'effectuer cette année sur la flotte : fr. 6,064,774 43 c., le chapitre de ce bilan ne représente plus au 31 décembre 1914 que fr. 160,872,387 20 c. Le total de l'actif avec les autres comptes est de fr. 236 millions 650,088 91 c. La réserve d'assurance s'élève au 31 décembre 1914 à fr. 3 millions 841,086 59 c. Les recettes totales de l'exercice 1914 ont été avec le produit des réajustements de fr. 85,329,035 32 c.

L'excédent des recettes sur les dépenses a été inférieur de fr. 2,998,343 54 c. à ce qu'il était en 1913. L'intégralité de cet excédent, soit fr. 4,424,521 89 c. est affecté à l'amortissement de l'actif (flotte, matériel et mobilier à bord). Il n'y a pas de dividende.

Il n'a pas été possible de suivre les différentes opérations commerciales dans la forme habituelle à cause des perturbations profondes apportées à l'exploitation par la guerre. Les différents réseaux, tant de

Les Omis sur les Tableaux de Recensement

Communiqué de la Préfecture : Il a paru nécessaire, en vue de ressaisir sans plus tarder les hommes jusqu'ici omis sur les tableaux de recensement, de compléter ainsi qu'il suit les dispositions qui les concernent.

Jusqu'à la date du 23 juillet prochain inclusivement, les hommes pourront être inscrits sur les tableaux de recensement de la classe de 1917, soit sur leur demande, soit celle du recensement ou de la gendarmerie et de la police locale.

En conséquence, dès qu'un omis aura été découvert sur le territoire d'une commune, il sera conduit sans délai devant le maire qui le signalera au préfet pour être ajouté sur lesdits tableaux.

Le préfet fera adresser à l'omis ainsi signalé un ordre le convoquant devant le Conseil de révision qui aura à statuer sur le bien fondé de l'inscription, et sur l'appâtitude au service de l'armée.

En cas de non comparution, l'omis sera présumé apte au service et annoté bon absent.

Les omis seront convoqués, soit pour la séance tenue dans le canton où ils auront été découverts, soit au cas où ils auront été découverts ailleurs, et compris à la séance de clôture du 24 juillet.

Quant aux individus dont l'omission sera découverte postérieurement à la date du 23 juillet, il conviendra de leur appliquer un traitement de rigueur à déterminer, mais qu'ils devront considérer comme justifié quel qu'il soit, par leur obstination qui leur a valu de se dérober à leurs obligations militaires.

Création de l'Office des Pêches d'un Service gratuit de Demandes et Offres

Le sous-secrétaire d'Etat de la marine marchande vient d'adresser au président de la chambre de commerce du Havre la communication suivante :

« Les principales attributions de l'Office des Pêches est de porter à la connaissance des pêcheurs, des mareyeurs et des autres intéressés tous les renseignements qui peuvent être recueillis sur la production de la pêche et les prix de vente du poisson sur les principaux marchés. Mais j'ai pensé que le rôle de l'Office ne devait pas s'arrêter là et développer l'idée qui a présidé à l'établissement de la publication de « cours moyen hebdomadaire de la marée dans les principales villes de France », j'ai résolu d'ouvrir dans la feuille périodique dont il s'agit, une rubrique « Demandes et Offres » où les inscriptions seront absolument gratuites, et qui auront un caractère purement professionnel.

La création de ce nouveau service, qui commencera à fonctionner à bref délai, pour lequel je vous demande votre bienveillant concours, sera d'ailleurs portée à la connaissance du public dans un des prochains numéros du Cours moyen hebdomadaire de la Marée.

« Les Demandes et Offres gratuites », qui n'auront droit qu'à une seule publication, seront insérées d'après un ordre rigoureux au fur et à mesure de leur réception par l'Office des Pêches.

Elles ne seront d'ailleurs acceptées qu'une seule fois; celle de me parvenir par votre intermédiaire ou d'être revêtues de votre visa.

Conférence Patriotique

Le major Munaut, de l'armée belge, qui a combattu les Allemands à Liège, à Anvers et sur l'Yser où il a été blessé, donnera à ses compatriotes une conférence patriotique, dans laquelle il parlera en français et en flamand de la patrie abandonnée et des devoirs du Belge méritant ce nom.

Tous les Belges de 18 à 40 ans y sont conviés.

La conférence aura lieu le lundi 21 juin, à 8 heures, à la salle « Omnia », boulevard d'Strasbourg.

De belgique major Munaut die de Duit-schers bevochten heeft te Luik, te Anwerpen en aan den Yser, waar hij gekwikt geweest is zal aan zijne landgenooten een voordracht van vaderlandsliefde geven sprekende over het afwezig vaderland en van de plichten der Belgen daar naar waardig.

De Belgen van 18 tot 40 jaar zijn er toe uitgenodigd.

De voordracht zal plaats grijpen den Maandag 21 Juni, om 8 uur, in de zaal Omnia, boulevard van Strasbourg.

Festonnet 5^e Croix, Montivilliers

Certificat d'Etudes Primaires. — Sept élèves de l'Institution Sainte Croix de Montivilliers, ont subi avec succès les épreuves du certificat d'études primaires, le lundi 14 juin. Ce sont : Théobald Happeday, Théobald Huber et Laure Garvin, de Montivilliers; Juliette Bontel, Gergette Goumont et Yvonne Braun, du Havre; Laurence Dumier, de Graville.

Toutes nos félicitations aux jeunes lauréats.

SOUSCRIPTIONS ET DONNS

Personnel enseignant primaire des six cantons du Havre

Retenues mensuelles consenties au bénéfice d'œuvres militaires (mai 1915)

Blessés militaires. — Ecoles des Acacias (garçons), personnel et élèves, 17 fr.; Frères-Bellefleur, 8 fr.; rue Piedfort, rue Frédéric-Baillanger, 8 fr.; rue Emile-Zola, 13 30; des Noëtes (filles), 5 fr.; place des Gobelins, 43; de Sainte-Adresse (filles), 9 fr.; rue des Gobelins, 3 fr.; rue Gustave-Beudin (filles), 10 fr.; des Douanes (filles), 3 33; rue Gustave-Beudin (maternelle), 3; de Phalsbourg, 8; de Damiouff, 10.

Prisonniers. — Ecoles des Acacias (garçons), 45 93; rue Piedfort, 13 30; Frères-Bellefleur, 8 50; des Noëtes (filles), 5; place des Gobelins, 7 50; de Sainte-Adresse (filles), 8 fr.; de l'Alma (maternelle), 8; rue Glovis, 11; rue de Phalsbourg, 7 50.

Orphelins de la guerre. — Ecoles rue Demidoff, 11 60; de Normandie, 15 33.

Refugiés. — Ecole Jean Macé (filles), Saucy, 15. Blessés d'Alsace. — Ecole Macé (filles), 2. Col de l'Est. — Ecoles rue Gustave-Beudin, 10; rue Jean-Macé (filles), Saucy, 15.

Pour nos Soldats. — Ecole des Douanes (maternelle), 7 75; rue Massillon (maternelle), 6. Pensions de veuves. — Ecoles des Douanes (maternelle), 1 75 (filles), 5. Trains sanitaires. — Ecole rue Raspail, 14. Total : 301 fr. 75.

Le Dinorah

Le steamer français Dinorah, qui avait été torpillé le 17 février, alors qu'il allait de Bordeaux à Calais, avec un chargement de fournitures, est conduit à Dieppe, vient d'être amarré au Havre avec le concours d'un remorqueur de la Compagnie des Abeilles.

Le navire doit subir les réparations nécessaires.

On se rappelle qu'au début des hostilités le Dinorah, battant alors pavillon autrichien, fut saisi au Havre; mais, en vertu des règlements internationaux, il fut autorisé à quitter notre port. En cours de voyage, il fut arrêté par un croiseur anglais et conduit à Brest. Cette fois, la prise était régulière et le bâtiment passa par la suite sous pavillon français.

Une Réserve

Depuis quelques jours, Léon Duréux, âgé de 30 ans, journalier des quais, demeurant rue Beauverger, n° 2, travaillait au déchargement d'automobiles au hangar V.

Les Omis sur les Tableaux de Recensement

Communiqué de la Préfecture : Il a paru nécessaire, en vue de ressaisir sans plus tarder les hommes jusqu'ici omis sur les tableaux de recensement, de compléter ainsi qu'il suit les dispositions qui les concernent.

Jusqu'à la date du 23 juillet prochain inclusivement, les hommes pourront être inscrits sur les tableaux de recensement de la classe de 1917, soit sur leur demande, soit celle du recensement ou de la gendarmerie et de la police locale.

En conséquence, dès qu'un omis aura été découvert sur le territoire d'une commune, il sera conduit sans délai devant le maire qui le signalera au préfet pour être ajouté sur lesdits tableaux.

Le préfet fera adresser à l'omis ainsi signalé un ordre le convoquant devant le Conseil de révision qui aura à statuer sur le bien fondé de l'inscription, et sur l'appâtitude au service de l'armée.

En cas de non comparution, l'omis sera présumé apte au service et annoté bon absent.

Les omis seront convoqués, soit pour la séance tenue dans le canton où ils auront été découverts, soit au cas où ils auront été découverts ailleurs, et compris à la séance de clôture du 24 juillet.

Quant aux individus dont l'omission sera découverte postérieurement à la date du 23 juillet, il conviendra de leur appliquer un traitement de rigueur à déterminer, mais qu'ils devront considérer comme justifié quel qu'il soit, par leur obstination qui leur a valu de se dérober à leurs obligations militaires.

Création de l'Office des Pêches d'un Service gratuit de Demandes et Offres

Le sous-secrétaire d'Etat de la marine marchande vient d'adresser au président de la chambre de commerce du Havre la communication suivante :

« Les principales attributions de l'Office des Pêches est de porter à la connaissance des pêcheurs, des mareyeurs et des autres intéressés tous les renseignements qui peuvent être recueillis sur la production de la pêche et les prix de vente du poisson sur les principaux marchés. Mais j'ai pensé que le rôle de l'Office ne devait pas s'arrêter là et développer l'idée qui a présidé à l'établissement de la publication de « cours moyen hebdomadaire de la marée dans les principales villes de France », j'ai résolu d'ouvrir dans la feuille périodique dont il s'agit, une rubrique « Demandes et Offres » où les inscriptions seront absolument gratuites, et qui auront un caractère purement professionnel.

La création de ce nouveau service, qui commencera à fonctionner à bref délai, pour lequel je vous demande votre bienveillant concours, sera d'ailleurs portée à la connaissance du public dans un des prochains numéros du Cours moyen hebdomadaire de la Marée.

« Les Demandes et Offres gratuites », qui n'auront droit qu'à une seule publication, seront insérées d'après un ordre rigoureux au fur et à mesure de leur réception par l'Office des Pêches.

Elles ne seront d'ailleurs acceptées qu'une seule fois; celle de me parvenir par votre intermédiaire ou d'être revêtues de votre visa.

Conférence Patriotique

Le major Munaut, de l'armée belge, qui a combattu les Allemands à Liège, à Anvers et sur l'Yser où il a été blessé, donnera à ses compatriotes une conférence patriotique, dans laquelle il parlera en français et en flamand de la patrie abandonnée et des devoirs du Belge méritant ce nom.

Tous les Belges de 18 à 40 ans y sont conviés.

La conférence aura lieu le lundi 21 juin, à 8 heures, à la salle « Omnia », boulevard d'Strasbourg.

De belgique major Munaut die de Duit-schers bevochten heeft te Luik, te Anwerpen en aan den Yser, waar hij gekwikt geweest is zal aan zijne landgenooten een voordracht van vaderlandsliefde geven sprekende over het afwezig vaderland en van de plichten der Belgen daar naar waardig.

De Belgen van 18 tot 40 jaar zijn er toe uitgenodigd.

De voordracht zal plaats grijpen den Maandag 21 Juni, om 8 uur, in de zaal Omnia, boulevard van Strasbourg.

Festonnet 5^e Croix, Montivilliers

Certificat d'Etudes Primaires. — Sept élèves de l'Institution Sainte Croix de Montivilliers, ont subi avec succès les épreuves du certificat d'études primaires, le lundi 14 juin. Ce sont : Théobald Happeday, Théobald Huber et Laure Garvin, de Montivilliers; Juliette Bontel, Gergette Goumont et Yvonne Braun, du Havre; Laurence Dumier, de Graville.

Toutes nos félicitations aux jeunes lauréats.

SOUSCRIPTIONS ET DONNS

Personnel enseignant primaire des six cantons du Havre

Retenues mensuelles consenties au bénéfice d'œuvres militaires (mai 1915)

Blessés militaires. — Ecoles des Acacias (garçons), personnel et élèves, 17 fr.; Frères-Bellefleur, 8 fr.; rue Piedfort, rue Frédéric-Baillanger, 8 fr.; rue Emile-Zola, 13 30; des Noëtes (filles), 5 fr.; place des Gobelins, 43; de Sainte-Adresse (filles), 9 fr.; rue des Gobelins, 3 fr.; rue Gustave-Beudin (filles), 10 fr.; des Douanes (filles), 3 33; rue Gustave-Beudin (maternelle), 3; de Phalsbourg, 8; de Damiouff, 10.

Prisonniers. — Ecoles des Acacias (garçons), 45 93; rue Piedfort, 13 30; Frères-Bellefleur, 8 50; des Noëtes (filles), 5; place des Gobelins, 7 50; de Sainte-Adresse (filles), 8 fr.; de l'Alma (maternelle), 8; rue Glovis, 11; rue de Phalsbourg, 7 50.

Orphelins de la guerre. — Ecoles rue Demidoff, 11 60; de Normandie, 15 33.

Enfin. Une discussion s'en suivit au cours de laquelle Duréou promit à Isse de le retrouver.

Cette menace devait être bientôt suivie d'effet, car le soir même, les deux hommes se rencontrèrent, vers six heures, dans la rue Amiral-Courbet, en face le café Touzel.

Les détails manquent pour préciser comment la querelle s'éleva; toujours est-il que Isse, plus violent, ou plus fort, réussit à porter plusieurs coups de pied dans le ventre de son adversaire.

Duréou gisait à terre, lorsque l'agent Saint-Martin, qui passait là, intervint et mit fin à cette scène de sauvagerie en arrêtant Isse. Il le mit en lieu sûr et on s'occupa ensuite de faire transporter la victime à la pharmacie Chevalier, rue de l'Église. Un premier pansement lui fut fait. On songea ensuite à le transporter à l'hôpital, et une voiture d'ambulance fut mandée à cet effet, mais un certain mieux s'étant produit dans son état, Duréou demanda à être conduit à son domicile.

Interrogé par M. Jenot, commissaire de police de la 6^e section, Isse a reconnu avoir frappé Duréou, mais il a prétendu que ce dernier l'avait provoqué et lui avait porté le premier coup de pied. Il portait, en effet, la trace d'un coup récent sur la jambe gauche.

M. Jenot s'est réservé de continuer son enquête pour tirer cette affaire au clair. Il a laissé Duréou en liberté provisoire.

Un Mauvais Bougre

Mercredi après-midi, le préposé des donnes Lesbat se trouvait de service dans l'enceinte des cales sèches où se trouvent déposés des balles de coton. Il surprit un individu qui était en train de prélever du coton sur ces balles et le plaça dans un sac. Il en avait déjà pris quatre kilos.

Le douanier, bon enfant, fit remarquer à cet individu qu'il se mettait dans un mauvais cas. Il lui conseilla de remettre en place le coton volé et lui promit de le laisser partir.

Au lieu d'écouter ce sage conseil, l'individu, un mauvais bougre, se fâcha. Il traita le douanier de lâche et de crapule. Lui lança d'autres injures encore et lui dit: « Si tu approches je te flanque mon couteau dans le cœur ».

Le douanier fit alors son devoir et mit le mécréant en état d'arrestation. Conduit au commissariat de police de la sixième section, il déclara se nommer Emile Goussier, âgé de 33 ans, journalier, sans domicile fixe. C'est un contumax du fait et il a déjà été arrêté pour des motifs semblables. Il a été déposé au parquai.

Voir exposés dans nos vitrines les deux modèles de pharmacie indifférents à nos soldats sur le front, et la marque en tissu imperméable de Robert et Carrière contre les gaz asphyxiants. — Seul dépôt au Havre: Pharmacie du Pilon d'Or, 20, place de l'Hôtel-de-Ville.

Accident mortel

Un accident d'automobile qui a causé la mort d'un homme, s'est produit hier soir, vers neuf heures, sur le quai Casimir-Delavigne.

La victime traversait ce quai devant l'immeuble portant le n° 9 lorsqu'elle fut heurtée par le véhicule et brusquement renversée à terre. Elle fut ensuite prise sous l'avant-train de l'automobile.

Lorsqu'on la dégagea, on se rendit compte qu'elle avait une grave blessure à l'arcade occipitale et une autre au thorax. L'homme qui avait été ainsi blessé fut placé dans l'automobile et transporté à l'hôpital Pasteur, mais et arrivant il rendit le dernier soupir.

On a trouvé sur lui des papiers militaires au nom de Pierre Goussier, soldat réserviste de la classe 1888, du recrutement de Brest. Il habitait rue Bazan, 33. Son corps a été déposé à la Morgue. M. Frambourg, commissaire de police, a ouvert une enquête et a entendu plusieurs témoins.

Accidents du Travail

Un nommé Emile Grancher, manoeuvre, demeurant, 81, boulevard Sad-Carnot, travaillait, jeudi matin, dans un atelier des Rize-ries. Il était monté sur une passerelle lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba sur le sol. On dut le transporter à l'hospice Général car il s'était assez gravement blessé au côté gauche.

Alors qu'elle travaillait aux Tréfileries du Havre, Mlle Cécile Griou, âgée de 24 ans, demeurant à Gravelle-Sainte-Honorine, 53, rue des Prés-Colombel, reçut sur le bras gauche une lourde pièce de machine. Elle eut le membre fracturé.

Après avoir reçu les premiers soins à l'infirmerie de cet établissement, elle est entrée en traitement à l'hôpital Pasteur.

Le Feu

Vers midi quarante-cinq, hier, les pompiers ont été prévenus que le feu venait d'éclater aux Chantiers Normand, rue du Perrey.

Les flammes s'élevaient atteintes à la toiture du bâtiment de la forge.

Un détachement, sous les ordres du lieutenant Laforest, se rendit sur les lieux et attaquait le foyer au moyen d'une petite lance. Après vingt minutes de manoeuvre, les pompiers furent maîtres du feu. Les dégâts s'élevaient à une cinquantaine de francs. On ignore la cause de ce commencement d'incendie.

Yvresse et Estrages. Déambulant en état d'ivresse dans le quartier de l'Éure, le nommé Auguste Breton, âgé de 33 ans, journalier des quais, demeurant rue Bazan, 44, rencontra les agents Stelin et Gilbert. Ces derniers voulurent le conduire au poste. Il les injuria tout le long du chemin. Procès-verbal lui a été dressé.

M. MOTET MINISTRE, 52, rue du Havre 17, 1. E. THÉATRE

THÉÂTRES & CONCERTS

Jardin du Bessé

Concerts Eugénie-Buffet. Ainsi que nous l'avons déjà annoncé « Le Jardin du Bessé » au Havre a obtenu le concours d'Eugénie Buffet et des artistes de l'Opéra de la Chanson aux Bessés, pour deux concerts qui auront lieu le 19 et 20 juin, à 2 heures de l'après-midi.

La muse populaire si connue déjà par ses chansons dans les cours et qui est devenue la chanteuse favorite des Bessés sera entourée de: Meses Jeanne Provost, de la Comédie-Française; Bianche Danary, des Variétés; Sonia Darbell, de l'Opéra-Comique; et de MM. René de Buxeuil, compositeur aveugle dans ses œuvres; Jean Deyrmond du Moulin de la Chanson et Robert Davin, du Palais-Royal.

Pour ces deux concerts des billets seront distribués aux blessés dans les diverses formations sanitaires de la ville.

En outre pour donner satisfaction à un grand nombre de personnes qui désirent entendre Eugénie Buffet et les artistes de premier ordre qui l'accompagnent, des billets au prix de 3 francs, déposés chez MM. Desforges, rue Thiers et Hoffmann, 8, rue de Paris, seront mis à la disposition du public. Il n'en sera pas délivré à l'entrée du Jardin du Bessé.

Bulletin des Sociétés

Société Mutuelle de Prévoyance des Employés de Commerce, au siège social, 8, rue Caligny. — Téléphone n° 220. La Société se charge de procurer à MM. les Négociants, Banquiers et Courtiers, les employés divers dont ils auraient besoin dans leurs bureaux.

Harmonie maritime. — MM. les sociétaires sont priés de bien vouloir assister à la répétition qui aura lieu aujourd'hui 18 courant, à 8 h. 1/2 précises du soir, à l'Hôtel de Ville, salle 1. Présence obligatoire.

Société Franklin de Secours Mutuels. — Les sociétaires sont avisés que la perception des cotisations aura lieu le dimanche 20 juin prochain, de 10 heures à 11 h. 1/2 du matin, Cercle Franklin, salle n° 7, 1^{er} étage.

Le soldat réserviste territorial Jean-Joseph Feige du 2^e territorial d'infanterie, inculpé de faux, a été déclaré coupable et condamné à deux mois de prison.

Le soldat André Delavigne, du 7^e régiment d'infanterie, inculpé de coups et blessures volontaires, a été déclaré coupable et condamné à deux mois de prison.

Le soldat réserviste Jean-Baptiste Chevresil, du 119^e régiment d'infanterie, inculpé de 1^{er} outrage à supérieurs; 2^e bris de clôture, a été déclaré coupable et condamné à un an de prison.

Le soldat François Jaquin, du 39^e régiment d'infanterie, inculpé de 1^{er} ivresse; 2^e outrages à agents, a été déclaré coupable et condamné à deux mois et un jour de prison.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Harfleur. Orphelinat des Armées. — Dimanche prochain 20 juin, aura lieu la vente organisée au profit de l'Orphelinat des Armées.

Montivilliers. Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Montivilliers s'est réuni dimanche dernier, à dix heures du matin, à la mairie, sous la présidence de M. Perrot, maire.

Goderville. Société amicale de tir. — Résultat du concours organisé, dimanche dernier, au profit de l'œuvre du secours national.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu. Les lectures, adoptées sans observations. Nouvelle augmentation du prix du gaz. — M. le maire donne connaissance au Conseil des renseignements qu'il a pu recueillir sur la question de quelques villes de la région éclairées par le gaz.

Cet accord intervient stipule que le gaz sera livré pendant toute la durée de la guerre avec une augmentation de prix de cinq centimes par mètre cube; que cette augmentation sera maintenue pendant les trois mois qui suivront la cessation des hostilités et que pendant trois autres mois la Compagnie sera autorisée à maintenir une augmentation de deux centimes et demi.

M. le maire propose donc au Conseil de ne pas accueillir favorablement la nouvelle demande d'augmentation de cinq centimes de la Compagnie du gaz, mais de lui offrir seulement à l'augmentation de deux centimes à partir du 1^{er} juin, ce qui lui porterait à 0 fr. 30 et représenterait une augmentation globale de cinq centimes, et comme la ville de Montivilliers a, dès le mois de février dernier, autorisé la Compagnie concédant à percevoir trois centimes, ce supplément de cinq centimes cesserait d'être perçu à la fin des hostilités.

M. Levesque Hérald demande alors la parole pour protester contre la nouvelle augmentation proposée et demander qu'il instaurât d'autres villes le Conseil municipal révoquant et simplifiant la demande de la Compagnie du gaz. M. Levesque Hérald demande que sa contre proposition soit mise aux voix.

Cette contre proposition ne recueille aucun suffrage. Les propositions de M. le maire sont donc adoptées. Vices communaux. — Cotes irrécouvrables. — Le Conseil municipal a décidé qu'il n'aurait pas à valuer un état de cotes irrécouvrables en non-cumulées s'élevant à 282 francs, dont 108 francs pour la taxe des prestations et 174 francs pour la taxe des chiens.

Le compte administratif établi par M. le Maire, dit-il, et le compte de gestion présenté par M. le Receveur municipal arrêtés à 31 mars 1915, donnent les chiffres suivants: Recettes: Total des recettes. Fr. 101.975 60. Total des dépenses. Fr. 108.561 81.

Le compte administratif est adopté à l'unanimité. M. le Maire remercie au nom de M. le Président le félicite de l'excellente gestion qu'il a fait de deniers communaux.

M. le maire se déclare très touché des félicitations qui lui sont adressées; il les partage avec ses collègues et tous les membres du Conseil municipal, qui lui ont toujours facilité la tâche et aidé dans l'administration de la ville.

M. Lecocq poursuit la lecture de son rapport: Il avait à l'assemblée les divers membres du Conseil qui ont été distribués, c'est-à-dire le budget additionnel de 1915 et le budget primitif de 1916.

Budget primitif de 1916: Budget se présente comme suit: Recettes. Fr. 113.673 34. Dépenses. Fr. 113.558 81.

Enfin il rouvrit les paupières, regarda tous ceux qui l'entouraient avec des yeux troubles, comme s'il sortait d'un rêve effrayant.

— Mon père, je suis là, fit la Vierge indienne de sa voix impétueuse, tout en passant doucement sa main sur le front brûlant du vieillard.

— Ah! oui... toi... toi, Inès, ma fille, la vraie, balbutia celui-ci, encore inconscient.

— Mais, dame, oui, bien sûr; il y a une telle distance entre nous.

— Eh bien, vous avez tort; il n'y en a pas.

— Mais, mon cher oncle, dit-il, êtes-vous prêt à m'entendre vous raconter très succinctement pour aujourd'hui, mon étonnante histoire, et aussi celle de Mlle de Montlouis?

— Oui, oui, je me souviens, en effet. Approchez, Monsieur Bayaux, donnez-

me la main; je suis très heureux de vous connaître.

— Et moi, très honoré, Monsieur le marquis, répliqua Jean Bayaux d'un ton respectueux.

— Et comme il pressait avec timidité la main du marquis, celui-ci continua:

— Pourquoi seriez-vous plus honoré que moi-même, mon ami?

— Est-ce à cause de ma fortune, de mon titre, de ma situation sociale?

— Mais, dame, oui, bien sûr; il y a une telle distance entre nous.

— Eh bien, vous avez tort; il n'y en a pas.

— Mais, mon cher oncle, dit-il, êtes-vous prêt à m'entendre vous raconter très succinctement pour aujourd'hui, mon étonnante histoire, et aussi celle de Mlle de Montlouis?

— Oui, oui, je me souviens, en effet. Approchez, Monsieur Bayaux, donnez-

moi la main; je suis très heureux de vous connaître.

— Et moi, très honoré, Monsieur le marquis, répliqua Jean Bayaux d'un ton respectueux.

— Et comme il pressait avec timidité la main du marquis, celui-ci continua:

— Pourquoi seriez-vous plus honoré que moi-même, mon ami?

— Est-ce à cause de ma fortune, de mon titre, de ma situation sociale?

— Mais, dame, oui, bien sûr; il y a une telle distance entre nous.

— Eh bien, vous avez tort; il n'y en a pas.

— Mais, mon cher oncle, dit-il, êtes-vous prêt à m'entendre vous raconter très succinctement pour aujourd'hui, mon étonnante histoire, et aussi celle de Mlle de Montlouis?

— Oui, oui, je me souviens, en effet. Approchez, Monsieur Bayaux, donnez-

M. YVES SCHIESTEL; M. de M. SCHWARTZ et leur fille; M. de M. VARDON et leur fils; M. de M. BOUQUET et ses enfants; Les Amis et Connaissances.

Monsieur Philippe SCHIESTEL armurier retraité, combattant 70-71. Décédé dans sa 75^e année, muni des sacrements de l'Église.

On se réunira au domicile mortuaire, 3, rue Houker, à Sarnic.

Société fraternelle des Combattants de Gravelotte et de 1870-71. Les Membres de la Société sont instamment priés de se rendre au convoi, service et inhumation de

Monsieur Albert TASSERIE, son épouse; M. Auguste TASSERIE, son grand-père; M. Eugénie et Madeleine TASSERIE, ses petites-filles; M. Jules DENIER; M. Louis AUBREY; M. et M. PAULLETTE et leur enfant, ses neveux et nièces.

On se réunira au domicile mortuaire, 38, rue Leval.

M. et M. Ch. OYER, M. Marthe et Thérèse OYER, la famille et les amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister à la messe de 8 heures.

Monsieur Charles OYER Soldat au 403^e d'infanterie.

M. et M. Ch. OYER, M. Marthe et Thérèse OYER, la famille et les amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister à la messe de 8 heures.

M. et M. Ch. OYER, M. Marthe et Thérèse OYER, la famille et les amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister à la messe de 8 heures.

M. et M. Ch. OYER, M. Marthe et Thérèse OYER, la famille et les amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister à la messe de 8 heures.

M. et M. Ch. OYER, M. Marthe et Thérèse OYER, la famille et les amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister à la messe de 8 heures.

M. et M. Ch. OYER, M. Marthe et Thérèse OYER, la famille et les amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister à la messe de 8 heures.

M. et M. Ch. OYER, M. Marthe et Thérèse OYER, la famille et les amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister à la messe de 8 heures.

M. et M. Ch. OYER, M. Marthe et Thérèse OYER, la famille et les amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister à la messe de 8 heures.

M. et M. Ch. OYER, M. Marthe et Thérèse OYER, la famille et les amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister à la messe de 8 heures.

M. et M. Ch. OYER, M. Marthe et Thérèse OYER, la famille et les amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister à la messe de 8 heures.

M. et M. Ch. OYER, M. Marthe et Thérèse OYER, la famille et les amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister à la messe de 8 heures.

EN VENTE dans nos Bureaux et chez nos Dépositaires. HORAIRES DU SERVICE des Chemins de Fer de l'ETAT. Etabli au 11 Avril 1915. Pour répondre à la demande d'un grand nombre de nos Lecteurs, nous tenons à leur disposition, sur beau papier, le tableau complet des horaires du Chemin de fer, service établi au 11 Avril 1915. Prix: 10 centimes.

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR entre LE HAVRE, HONFLEUR, TROUVILLE ET CAEN par les beaux steamers Augustin-Normand, Gazelle, Hironnelle, La-Dieu, La-Touques, Rapide, Trouneville, Daucelle, La-Réve, Ville-de-Caen, Gustor, Ville-d'Isigny.

Tableau des horaires de navigation à vapeur entre Le Havre, Honfleur, Trouville et Caen. Columns: Date, Destination, Time.

NOUVELLES MARITIMES. Le st. fr. Amiral-Troude, ven. du Havre, est arr. à Lisbonne le 12 juin. Le st. fr. Ville-de-Marseille, ven. de Cardiff, est arr. à Newport le 14 juin.

Tableau des horaires de navigation à vapeur entre Le Havre, Honfleur, Trouville et Caen. Columns: Date, Destination, Time.

Tableau des horaires de navigation à vapeur entre Le Havre, Honfleur, Trouville et Caen. Columns: Date, Destination, Time.

Tableau des horaires de navigation à vapeur entre Le Havre, Honfleur, Trouville et Caen. Columns: Date, Destination, Time.

Tableau des horaires de navigation à vapeur entre Le Havre, Honfleur, Trouville et Caen. Columns: Date, Destination, Time.

Tableau des horaires de navigation à vapeur entre Le Havre, Honfleur, Trouville et Caen. Columns: Date, Destination, Time.

Tableau des horaires de navigation à vapeur entre Le Havre, Honfleur, Trouville et Caen. Columns: Date, Destination, Time.

Tableau des horaires de navigation à vapeur entre Le Havre, Honfleur, Trouville et Caen. Columns: Date, Destination, Time.

Tableau des horaires de navigation à vapeur entre Le Havre, Honfleur, Trouville et Caen. Columns: Date, Destination, Time.

La Reine des Montagnes. PAR HENRI GERMAIN. TROISIÈME PARTIE. L'ex-officier de marine s'approcha, saisit ses mains loyales, les pressa longuement, avec une nuance de respect, puis il se recula, disant: — Permettez-moi de m'effacer, Monsieur le marquis, pour vous présenter celle qui doit tenir ici la première place; celle que vous attendez depuis si longtemps.

Elle se laissa glisser sur un genou. Et, la tête levée vers le marquis, ses magnifiques prunelles noires braquées sur le visage ridé du vieillard, elle dit, de sa voix pénétrante: — Je parle mal le français, assez pourtant pour vous dire ces mots: mon père je vous aimerai bien; je suis heureuse de vous connaître enfin.

— Ah! oui... toi... toi, Inès, ma fille, la vraie, balbutia celui-ci, encore inconscient.

— Mais, dame, oui, bien sûr; il y a une telle distance entre nous.

— Eh bien, vous avez tort; il n'y en a pas.

— Mais, mon cher oncle, dit-il, êtes-vous prêt à m'entendre vous raconter très succinctement pour aujourd'hui, mon étonnante histoire, et aussi celle de Mlle de Montlouis?

AUCUNE DOULEUR NE RÉSISTE Plus de Migraines, plus de Maux de tête, plus de Névralgies Vous qui Souffrez, N'hésitez pas : PRENEZ UN CACHET « KARL »

SOCIÉTÉ LE DUC ET PRESSET

Comprenant deux Pharmacies et un Laboratoire 1^{re} La 2^{me} La 6^{me} PHARMACIE DES HALLES-CENTRALES PHARMACIE PRINCIPALE R. LE DUC, Pharmacien L. PRESSET, Pharmacien 3^o Le LABORATOIRE PRINCIPAL de Produits Pharmaceutiques et d'Analyses 6, rue Bernardin-de-Saint-Pierre

Produits spéciaux POUR NOS SOLDATS

- BIO-ALIMENTOSE Comprimés en tablettes à base de viandes crues, associées à des corps gras : phosphores, du cacao, de la kola. Prix 2 75
COMPRIMÉS FORMYL Comprimés à base de Benzol-Formol Antiseptiques, de la gorge, de la bouche et du nez. Antipneumoniques. 1 50
MASQUE "ÉLECTRA" Contre les Gaz Asphyxiants Ce Masque, fait avec un tissu léger et solide, peut s'adapter à tous les visages, rasés ou portant la barbe.
PHARMACIES DU SOLDAT Ces pharmacies très complètes contiennent tous les médicaments et objets de pansements nécessaires à nos soldats. Prix 3 -- et 5 --
PARASITOL Pour le prophylaxie et l'hygiène du corps et de la tête. Détruit d'une façon radicale tous les parasites. Prix 0 75 et 1 25
PHOSPHO-CHOCOLAT A base de cacao vanillé surfin et de phosphate de chaux assimilable. Prix : 300 gr. : 1 fr. ; 500 gr. : 1 fr. 95 ; 1 kilo 3 90
PICZUROL Spécifique liquide contre les piqûres des moustiques. Une légère application sur la partie atteinte, calme instantanément les douleurs et évite toute infection. Prix le flacon 1 --
SCAPULAIRE DU SOLDAT Le Scapulaire du Soldat renferme : 1^o Un premier Sachet antipneumonique, non visible, placé à l'intérieur du Scapulaire, qui sera porté continuellement sur la poitrine pour éviter les épidémies. 2^o Un second Sachet antiseptique, qui servira si besoin, pour saupoudrer les plaies et blessures, en attendant les soins complets. Prix 1 50
SELS DE RENO-LITHINE Ces sels très connus et conseillés par le Corps médical sont contenus dans des cartouches. Ils assainissent l'eau, facilitent la digestion et assurent un bon fonctionnement des reins 1 50

Le Petit Havre SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

L'accueil fait par tous nos lecteurs et lectrices à notre SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ publication illustrée d'innombrables gravures en noir et EN COULEURS a été tel, qu'il constitue un succès sans précédent. Nous avons pris toutes nos dispositions pour obtenir et publier les documents les plus intéressants et les plus précis, photographiques prises sur le front, des soldats ayant assisté à l'action, etc., de telle sorte que notre Supplément illustré constituera le vrai Livre émouvant et authentique de L'HISTOIRE ANECDOTIQUE DE LA GUERRE EUROPÉENNE

Le Petit Havre

Formera le véritable Livre Populaire de la Guerre de 1914 Pas un de nos lecteurs ne voudra oublier d'acheter nos numéros hebdomadaires au Prix de 5 Centimes contenant chacun un nombre considérable d'illustrations en noir et en couleurs. EN VENTE chez TOUS nos CORRESPONDANTS

Le Service des Chemins de Fer

Table with columns: STATIONS, 1.2.3, 1.2.3, STATIONS, 1.2.3, 1.2.3. Rows include Le Havre, Rouen, Paris, etc.

AVIS AU COMMERCE

MM. les Reclamateurs des marchandises chargées sur le steamer BOV-ARUNO, venant de Bahia-Bianca, arrivés au Havre le 17 juin, sont priés de présenter immédiatement leurs constatements chez MM. LANGSTAFF, EHRENBERG et POULAK, 67, quai de Southampton, afin d'éviter la nomination d'un sequestre. Les marchandises sont sur le quai, aux frais risques et périls des réclamateurs.

AVIS DIVERS

Cabinet A. VILLEBROD Régisseur de Biens 2, Place des Halles-Centrales, 2 (premier étage) LE HAVRE

Vente, Achat et Gérance d'Immeubles, Paillions, Maisons de rapport, Fonds de Commerce, Terrains, Fermes, Usufruits, Vente au Vigier, Prêts Hypothécaires, Assurances. MAISON DE CONFIANCE

Cession de Fonds

Par acte sous seings privés, en date du 16 Juin 1915, M. Léo BOWAZ, commerçant demeurant à Gravelle-Sainte-Honorine, n° 7, route Nationale, a vendu à une personne y dénommée le Fonds de Commerce de Café Débit Tabaceries-Bureaux de Commerce à Gravelle-Sainte-Honorine, à l'adresse ci-dessus désignée. Comprenant : l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage, le droit au bail des lieux, les marchandises en dépendant. Le prix de la cession est fixé à 24 Juin 1915. Election de domicile est faite au Cabinet de M. A. VILLEBROD, régisseur de biens, où les oppositions seront reçues, s'il y a lieu, dans les six jours du 2^e avis. A. VILLEBROD, mandataire des parties. (974)

M. LESBRIE (Albert), ayant demeuré rue Marais, 14, prévient le public qu'il ne paiera que les dettes contractées par lui-même. (974)

PERDU BROCHE en or, aux initiales P. H. A. L., de la rue de la République, à Sanvic. Le rapporter, 64, rue Félix-Faure, à Sanvic. Bonne récompense. (974)

PERDU 1 SANGLE servant au transport des pianos, marque Eclair, n° 1, CLEF ANGLAISE manche bois et 1 PAVILLON, de la rue de la Liberté, à Sanvic, à la rue d'Étretat, au Havre. Rapporter 57, rue Victor-Hugo. Bonne récompense. (974)

MODES

La Maison COLETTE 82, rue de Champagne (place de la République) a l'honneur d'informer sa très nombreuse clientèle qu'elle SOLDE tous ses modèles d'été jusqu'au 1^{er} Juin. 16.18 (962)

ON DEMANDE un Employé connaissant la Comptabilité. Écrire T. T., au bureau du journal. (962)

ON DEMANDE Ouvriers ÉLECTRICIENS au courant des lignes aériennes et des A.D.E.S. S'adresser : Société Anonyme WESTINGHOUSE, 16, 17, 18 (962)

ON DEMANDE un AFFUTEUR et un CHARRETIER Scierie - Casserie, Fabrique de Malles, André MORICE, 385, boulevard de Gravelle. (961)

ON DEMANDE un BON OUVRIER CHARCUTIER Bons Appointements. S'adresser au bureau du journal. (962)

ON DEMANDE des Ouvriers Maçons et un Maître Compagnon Maçon. S'adresser au bureau du journal. 17.18 (962)

ON DEMANDE de suite Des Ouvriers et des Ouvrières pour la Cuisserie de charbon. Bon prix de confection. S'adresser rue Hélène, 116 bis. 17.18.19 (962)

La MAISON WORMS & Co demande des FEMMES pour une menuiserie facile de Briquettes à son USINE D'AGGLOMÉRÉS, quai Colbert et rue Charles-Lafitte. - S'y adresser. 17.18.20 (962)

ON DEMANDE UNE BONNE OUVRIÈRE REPASSEUSE S'adresser chez M^{me} MÉNAGER, 18, quai de l'Écluse. (962)

ON DEMANDE une CUISINIÈRE pour restaurant et une BONNE pour servir au débit. Références exigées. Prendre l'adresse au bureau du journal. (962)

ON DEMANDE une JEUNE FEMME 25 ans, très propre, pour faire un ménage le matin, dans maison de commerce. Références exigées. Prendre l'adresse au bureau du journal. (962)

DAME de Noblesse désire trouver place de BONNE, nourrice et non couchée. Pouvant donner de bonnes références. S'adresser au bureau du journal. (970)

DENTIERS

BIEN FAITS par M. MOTET, DENTISTE 82, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse Refait les DENTIERS CASSÉS ou mal faits ailleurs Réparations en 3 heures et Dentiers haut et bas Hygiène en 5 heures Dents à 1 fr. 50 - Dents de 12 à 15 fr. - Dentiers dep. 35 fr. - Dentiers haut et bas de 140 à 200 fr. Modèles Nouveaux, Dentiers sans plaque ni crochets. Fournisseur de l'UNION ÉCONOMIQUE en laque et porcelaine, Dents-Pivots, Couronnes et Bridges. Extraction gratuite pour tous les Militaires

AUTO-ÉCOLE

Pour être automobiliste MILITAIRE adressez-vous au GARAGE, 4, Rue du Havre, 4 (Sainte-Adresse) EN FACE L'ÉGLISE PRIX MODÉRÉS PAR LEÇON & A FORFAIT

CORS, DURILLONS, OEILS-DE-PERDRIX Il ne faut pas couper vos Cors ! Guérison radicale et sans danger avec le SPÉCIFIQUE DELAFONTAINE Un franc le flacon. En vente au PILON D'OR, 20, place de l'Hôtel-de-Ville, Le Havre

LOUVRE DENTAIRE

(Autrefois 19 et 74, rue d'Étretat) est transféré 31, RUE DE METZ DENTIERS Livrables le jour même RÉPARATIONS en 3 HEURES

à louer un Pavillon meublé comprenant : quatre chambres garnies et cuisine. Eau et gaz. Offres bureau du journal, aux initiales E. D. V. (962)

ON DESIRE louer une ou deux CHAMBRES GARNIES avec cuisine, eau et gaz. Écrire au bureau du journal, A. D. (962)

JEUNE MÉNAGE sans enfant, cherche à louer Petit Pavillon meublé ou appartement meublé, dans maison très respectable, et se composant de cuisine, salle à manger, chambre à coucher, cabinet de toilette et chambre de domestique. - Faire offres bureau du journal, initiales P. H. (970)

ON CHERCHE PETIT MAGASIN centre de la ville. - Offres à A. L., bureau du journal. (962)

CABINET A. VILLEBROD Régisseur de Biens 2, place des Halles-Centrales LE HAVRE (1^{er} étage) LE HAVRE

Vente, Achat et Gérance d'Immeubles, Paillions, Maisons de rapport, Fonds de Commerce, Terrains, Fermes, Usufruits, Vente au Vigier, Assurances.

A VENDRE à Sanvic BONNE OCCASION PETITE MAISON de 5 pièces, jardin et dépendances LIBRE DE SUITE PRIX : 5,500 Francs Demi Comptant S'adresser à l'Étude de M. A. VILLEBROD, Régisseur de Biens, 2, Place des Halles-Centrales, 2, 1^{er} Étage, Le Havre. (977)

AVIS AUX MILITAIRES LEÇONS SPÉCIALES pour BREVET DE CHAUFFEURS Prix Modérés Les brevets se passent les Mardis et Vendredis de chaque semaine. Méthodes de Réparations et de Constructions. Prix modérés Le Garage fournit Chauffeurs sérieux GARAGE CAPLET RUE DICQUEHARE

Langoustes et Homards Vivants - Qualité garantie E. VAUCHEL 24, rue Frédéric-Sauvage (Télp. 15 79)

SONS - AVOINES - TOURTEAUX Riz, Maïs, Orge, Sarrasin, Paille mélassée « Nutrifit » mélassé, Farine de Manioc, etc. E.-G. MOUQUET 15, rue Rougenville LE HAVRE

MALADIES DE LA FEMME LA MÉTRITE Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace. Ce sont les Femmes atteintes de Métrite. Celles-ci ont commencé par souffrir au moment des règles qui étaient insuffisantes ou trop abondantes. Les pertes blanches et les hémorragies les ont épuisées. Elles ont été sujettes aux Maux de têtes, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux idées noires. Elles ont ressenti des lancements continus dans le bas-ventre et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible. Pour guérir la Métrite, la femme doit faire un usage constant et régulier de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui fait circuler le sang, décongestionne les organes et les cicatrise sans qu'il soit besoin de recourir à une opération. La JOUVENCE de l'Abbé SOURY agit sûrement, mais à la condition qu'elle sera employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur. Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'Hygiène des Dames (1 fr. 25 la boîte). Toute femme soucieuse de sa santé doit employer la Jouvence de l'Abbé SOURY à des intervalles réguliers, si elle veut éviter et guérir : Métrite, Fibromes, mauvaises suites de couches, Tumeurs, Cancers, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Accidents du Retour d'Âge, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc. La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, toutes Pharmacies : 3 fr. 50 le flacon, 4 fr. 10 franco ; les 3 flacons, franco gare contre mandat-poste 10 fr. 50 adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. Notice contenant renseignements gratuits

ACHÈTERAIS, occasion CAMION AUTOMOBILE 1,000 kil. Bon état. - L. C., 50, journal. (3847)

A VENDRE PAVILLON avec Jardin bien situé au centre Valmont. Prendre l'adresse au bureau du journal. (962)

ON DEMANDE à louer deux Maisons non meublées, situées dans un rayon d'un kilomètre du Casino, boulevard Albert-1^{er} ou du Palais des Régates. S'adresser à la DIRECTION DU GÉNIE ANGLAIS, n° 66, boulevard François-1^{er}, 18.19 (962)

Imprimerie du PETIT HAVRE 35, Rue Fontenelle, 35 IMPRESSIONS Commerciales, Administratives et Industrielles Affiches - Brochures - Circulaires - Cartes Catalogues - Connaissances Factures - Memorandums - Registres Têtes de Lettres - Enveloppes, etc., etc. BILLETS de Naissance et de Mariage LETTRES DE DÉCÈS Travail soigné et Exécution rapide

BULLETIN des HALLES Table with columns: COMMUNES, DATES, BLÉS, PAIN, SEIGLE, ORGE, AVOINE, etc.